









Communiqué de presse

Normandie : signature de la convention régionale en faveur de la formation professionnelle

Rouen, le 7 février 2020 – Pierre-André Durand, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, Françoise Guégot, 3ème Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur du Conseil régional de Normandie, et Eric Lombard, Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts, ont signé le 7 février 2020 la convention relative au lancement en région Normandie de l'action « Ingénierie de Formations Professionnelles et d'offres d'Accompagnement Innovantes » (IFPAI) du Programme d'investissements d'avenir (PIA), au salon régional des métiers et de l'orientation au Parc des Expositions de Rouen.

Dans le cadre de l'action politique de l'Emploi menée par la Région, la formation professionnelle est un enjeu majeur. Son objectif est de travailler avec les différentes branches professionnelles, les partenaires sociaux et les territoires pour construire une offre de formation qui réponde aux besoins économiques des entreprises.

IFPAI, qui s'inscrit dans la continuité des actions du Programme d'investissements d'avenir sur la formation initiale et continue, vise à accompagner les entreprises et leurs dirigeants dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles en contribuant directement au financement d'une nouvelle offre de formations, adaptée aux besoins des entreprises et aux publics cibles en particulier : demandeurs d'emploi, étudiants, salariés ...

Volet essentiel de l'action Adaptation et qualification de la main d'œuvre du Programme d'investissements d'avenir, cette convention témoigne de la volonté commune de l'État et de la Région Normandie de soute-nir financièrement l'ingénierie de projets de formations professionnelles ou d'offres d'accompagnement in-novantes portés conjointement par des entreprises, des acteurs de la formation et de l'accompagnement, des organisations professionnelles et des collectivités territoriales, dans une logique de consortium, qui s'inscrivent dans une stratégie de filière et de territoire.

Afin de contribuer au dispositif d'accompagnement des territoires à forte dimension industrielle, une priorité sera donnée aux projets des entreprises issues des 10 « Territoires d'industrie » de Normandie.

Financée à parité par l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir et la Région Normandie, cette action bénéficiera au total de 6,2 M€. Les projets seront sélectionnés dans le cadre d'une gouvernance paritaire. La gestion de cette action est assurée par la Banque des Territoires.

Le cahier des charges de l'appel à projets est disponible en ligne à l'adresse suivante http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com. L'AAP sera ouvert pour une période de deux ans du 4 mai 2020 au 4 mai 2022.

A propos du Grand Plan d'Investissement – Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'Etat a ainsi co-financé plus de 6 000 projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

En savoir plus sur : https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi Nous suivre sur @SGPI avenir

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

Contact presse: Caroline Darsy – <u>caroline.darsy@caissedesdepots.fr</u> – 02 35 15 65 82

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Communication régionale : Fanny Thomas – fanny.thomas@caissedesdepots.fr – 02 35 15 65 05